



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

> **Maintenir les compétences définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale**



DURÉE

1 jour

PUBLIC

Toute personne titulaire du Certificat de SST.

EFFECTIF/SESSION

4 participants minimum.
10 participants maximum.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Évaluation continue théorique et pratique

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

2 ans

VALIDATION DES ACQUIS

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
(Certification finale selon la grille de certification des compétences SST de l'INRS)

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, power point, mannequins, masques et sacs pulmonaires, défibrillateur, divers matériels pour la réalisation des situations, vidéos, plan d'intervention, aide mémoire SST (ED 4085 - INRS).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES & DOCUMENTAIRES

Article R4224-15 & R4224-16 Code du travail.
Article 223-6 du Code pénal.
Guide des données techniques et conduites à tenir - INRS
Document de référence SST- INRS.

FORVALYS est habilité par l'INRS sous le N° 1148017/2017/SST-01/O/16

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Revoir, Confirmer et réactualiser ses compétences.

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

CONTENU

1. Être Capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- ⇒ Être capable d'appréhender les notions de base en matière de prévention pour en situer l'importance dans l'entreprise ;
- ⇒ Être capable de situer le Sauveteur Secouriste du Travail en tant qu'acteur de la prévention.

2. Être Capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

- ⇒ Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail ;
- ⇒ Être capable de supprimer ou réduire, ou de contribuer à supprimer ou réduire les situations dangereuses.

3. Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la/des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- ⇒ Être capable d'identifier qui informer en fonction de l'organisation de la prévention de l'entreprise ;
- ⇒ Être capable de définir les différents éléments, les transmettre à la personne identifiée et rendre compte sur les actions éventuellement mises en œuvre.

4. Être capable de réaliser une protection adaptée

- ⇒ Être capable de reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels menaçant la victime de l'accident et/ou son environnement ;
- ⇒ Être capable de supprimer ou isoler le danger, ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même.

.../suite

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos plannings

Réf formation : SECO02-RSS



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

> **Maintenir les compétences définies dans le référentiel de formation à un niveau au moins équivalent, voire supérieur à celui de sa formation initiale**



DURÉE

1 jour

PUBLIC

Toute personne titulaire du Certificat de SST.

EFFECTIF/SESSION

4 participants minimum.
10 participants maximum.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Évaluation continue théorique et pratique

MAINTIEN DES COMPÉTENCES

2 ans

VALIDATION DES ACQUIS

Certificat Sauveteur Secouriste du Travail
(Certification finale selon la grille de certification des compétences SST de l'INRS)

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Ordinateur, vidéoprojecteur, power point, mannequins, masques et sacs pulmonaires, défibrillateur, divers matériels pour la réalisation des situations, vidéos, plan d'intervention, aide mémoire SST (ED 4085 - INRS).

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES & DOCUMENTAIRES

Article R4224-15 & R4224-16 Code du travail.
Article 223-6 du Code pénal.
Guide des données techniques et conduites à tenir - INRS
Document de référence SST- INRS.

FORVALYS est habilité par l'INRS sous le N° 1148017/2017/SST-01/O/16

FORMATION INTRA ENTREPRISE

Dans vos locaux selon vos disponibilités

FORMATION INTER ENTREPRISE

Dans nos locaux selon nos plannings

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE

Revoir, Confirmer et réactualiser ses compétences.

Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

CONTENU

5. Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant/et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

- ⇒ Être capable de reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée ;
- ⇒ Être capable d'associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre et de le(s) prioriser.

6. Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- ⇒ Être capable de définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours d'organiser leur intervention ;
- ⇒ Être capable d'identifier, en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre ;
- ⇒ Être capable de choisir, parmi les personnes présentes et selon les critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte ;
- ⇒ Être capable de transmettre aux secours appelés, ou à la personne choisie pour alerter, les éléments du message afin de favoriser l'arrivée des secours

7. Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- ⇒ Être capable, à l'issue de l'examen, de déterminer l'action à effectuer, en fonction de l'état de la(les) victime(s), pour obtenir le résultat à atteindre ;
- ⇒ Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée ;
- ⇒ Être capable de vérifier par observation, l'atteinte et la persistance du résultat attendu ainsi que l'évolution de l'état de la victime, jusqu'à la prise en charge de celle-ci par les secours spécialisés.

8. Le dispositif de validation des SST : 2 épreuves certificatives

- ⇒ Evaluer son niveau technique en tant que SST ;
- ⇒ Réaliser les gestes dans une situation d'accident simulé.

Réf formation : **SECO02-RSS**